



SIVOS
FONTAINES-EN-SOLOGNE / TOUR-EN-SOLOGNE

COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL
DU MARDI 6 DECEMBRE 2022
COMPLET

L'an deux mil vingt-deux, le mardi 6 décembre à 18 h 15, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil à la Mairie de Fontaines-en-Sologne, sous la présidence de M. Gérard BARON, président du SIVOS.

Date d'envoi des convocations : mardi 29 novembre 2022

Etaient présents : M. BARON Gérard, M. DUCHET Patrice, M. LEPINE Denis, M. GAUDIN Arnaud ; Mme GARNIER Pascale, Mme VERNERET Virginie ; membres suppléants : Mme Gaëlle PANGAULT,

Procuration :

Absents excusés :

Absents non excusés :

Secrétaire de séance : Monsieur Denis LEPINE

Nombre de membres en exercice : 6

Nombre de membres présents : 6

Nombre de membres votants : 6

COMPTE-RENDUS DES RAPPORTEURS

NÉANT

**DECISION prise par le Président dans le cadre de ses
délégations de compétences**

**POINTS A AJOUTER A L'ORDRE DU JOUR DANS
L'URGENCE**

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte rendu
2. Questions diverses

Ouverture de séance : 18h15

1. Approbation du compte rendu

Les membres présents formant la majorité en exercice, M. Gérard BARON ouvre la séance.

Il demande au Comité s'il approuve le procès-verbal de la réunion du 11 octobre 2022. Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. Questions diverses

Les élus étudient les différentes opportunités qu'ils ont pour proposer des repas aux enfants à la prochaine rentrée scolaire.

Les élus en charge du suivi du comité de pilotage de la SPL Restauration font un compte rendu de la réunion du 2 décembre durant laquelle la ville de Blois a détaillé le contenu de l'étude réalisée par le cabinet de conseil Grant Thornton.

Les élus doivent se positionner sur l'adhésion à la SPL avant fin janvier 2023. Les questions sont nombreuses concernant cet engagement, le comité syndical décide de proposer à la directrice de la SPL, qui a participé à l'étude de la création de la SPL, de venir restituer les informations directement aux élus des deux communes.

Un autre projet de restauration collective est soumis au comité syndical. Les informations n'ayant pas encore été présentées de manière officielle au Président et au Vice-Président, le comité syndical décide de proposer à M. Gouabault de venir présenter son projet.

Dans le cas où aucune de ces deux solutions ne seraient retenues, le SIVOS FONTAINES TOUR lancera un marché public à procédure adaptée dans le courant du deuxième trimestre 2023.

La mise en place de la tarification sociale de la cantine sera réétudiée une fois que les tarifs 2023-2024 pourront être définis.

Un point rapide est fait sur l'état du chapitre 12 du budget 2022 suite aux nombreux arrêts maladie et remplacements cette année.

Les élus sont interrogés sur le versement du complément indemnitaire annuel aux agents, ils décident qu'un agent ne remplit pas les conditions nécessaires pour percevoir cette prime.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19h45.

BARON Gérard	Président	
M. DUCHET Patrice	Vice-Président	
M. LEPINE Denis	Membre titulaire	
M. GAUDIN Arnaud	Membre titulaire	
Mme VERNERET Virginie	Membre titulaire	
Mme GARNIER Pascale	Membre titulaire	
Mme PANGAULT Gaëlle	Membre suppléant	